

Quels documents pouvez-vous emprunter ?

Documents exclus du prêt	<p>Ces documents doivent être consultés sur place.</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouvrages de référence et revues usuelles - derniers numéro des revues - ouvrages anciens, rares ou fragiles
Documents en prêt du soir	<p>Certains documents exclus du prêt peuvent cependant être empruntés pour un soir ou un week-end, 1 heure avant la fermeture des locaux. Ils doivent impérativement être rendus une heure après l'ouverture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouvrages de référence (sauf exceptions) - journaux et magazines d'actualité du mois en cours - dernier numéro paru de toutes les revues.
Documents en prêt réduit (sauf en BU Campus Santé)	<p>Ces documents ne peuvent être empruntés que 14 jours pour garantir leur circulation rapide.</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouvrages très demandés comme les dernières éditions des manuels de base et certaines collections (<i>Que sais-je, 128, etc.</i>) - la majorité des revues
Documents en prêt normal	<p>La grande majorité des ouvrages et des documents audio-visuels Les revues en BU Campus Santé (sauf le dernier numéro reçu)</p>